



Référence : E58

Durée : 1 jour

**Public :**

- Chef et cheffe d'entreprise venant ou allant s'installer (dans les 3 mois) et souhaitant connaître ses obligations et les moyens de les respecter.

- Ces ateliers sont organisés avec le soutien financier de l'Etat et le FEADER

**Pré-requis :**

- La localisation de votre activité dans les hauts de la Réunion (à valider par les équipes de l'AD2R)

# PANGAR : CONNAÎTRE SES OBLIGATIONS SOCIALES, FISCALES ET RÉGLEMENTAIRES

**Objectif :**

- Identifier les obligations fiscales, sociales et réglementaires relatives à votre entreprise

**Les plus :**

- L'élaboration commune de documents types (factures, bon de commande, bon de livraison...) L'élaboration d'un classeur permettant de ranger vos documents avec une méthode conforme à la réglementation en vigueur

**Pendant cette journée, seront abordés :**

- La différence et l'interdépendance entre le statut juridique et le statut fiscal ;
- Les obligations sociales et leurs implications ;
- L'incidence comptable/financière de ces obligations/choix ;
- Les risques et les conséquences du non respect de ces obligations ;

[www.ad2r.re](http://www.ad2r.re)

Généré par AD2R

le 01/07/2026 à 04h47



L'opération intitulée pour un territoire des hauts ruraux compétent et innovateur est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural de la Réunion/FEADER 2014-2020